



Appel de dossiers

Expositions en arts visuels Salle d'animation de la Bibliothèque de Montmagny

Programmation 2025

Mise en contexte :

Afin de promouvoir le travail des artistes en arts visuels, la Ville de Montmagny offre aux créateurs d'ici et d'ailleurs la possibilité de présenter leurs créations à la salle d'animation de la Bibliothèque de Montmagny.

Cette salle splendide offre un espace d'exposition exceptionnel. Elle est dotée d'un système d'accrochage et d'éclairage répondant aux normes muséales.

Une visite virtuelle de la salle est accessible à <http://www.ville.montmagny.qc.ca/visitesVirtuelles/bibliotheque/>. Les plans de la salle sont disponibles sur demande.

Ainsi, la Ville de Montmagny est la recherche d'artistes ou groupes d'artistes (ci-bas appelé « exposant ») désireux de présenter un projet d'expositions en arts visuels et d'être éligible à faire partie de la programmation d'expositions qui seront présentées dans cette salle en 2025.

Informations générales

- La durée d'une exposition est d'environ 5 semaines. L'exposition est accessible aux heures d'ouverture de la bibliothèque;
- Le cadre l'exposition est régi par le *Programme municipal de parrainage d'expositions*. Ainsi, le vernissage et la promotion de l'exposition ne sont pas la responsabilité de l'exposant;
- L'exposant est responsable de la vente des œuvres. Aucune commission n'est retenue sur le prix de vente;
- En échange de l'accueil de son corpus et de la visibilité offerte, l'exposant accepte de léguer une œuvre originale (de son choix), sans inclure les droits de reproduction, à la Corporation de la bibliothèque municipale de Montmagny afin que cette dernière puisse organiser des activités pour son financement.

Conditions d'acceptation d'un projet d'exposition :

- Le corpus d'exposition doit être composé exclusivement d'œuvres en deux dimensions (peinture, photographie, etc.).
- Le corpus d'exposition doit faire l'objet d'une démarche unique et d'une cohérence artistique créant un ensemble distinctif (respect d'un thème).
- Le corpus d'exposition doit être composé d'œuvres originales réalisées par un ou des artiste(s) reconnu(s) comme tel(s) par ses pairs ou d'œuvres originales d'un groupe d'élèves d'un enseignant en arts visuels, reconnu comme tels par ses pairs.
- Le corpus d'exposition ne doit pas véhiculer de propos vulgaires, haineux, racistes ou diffamatoires;

Critère de sélection d'un projet d'exposition :

- Originalité, qualité et cohérence dans le traitement du thème proposé (10 points)
- Qualité des œuvres du corpus (5 points)
- Maximisation et intégration de l'espace disponible (5 points)
- Complémentarité avec les autres projets proposés (3 points)
- Qualité du dossier de présentation (2 points)

Soumettre un dossier

Les artistes ou groupes d'artistes intéressés sont invités à soumettre leur dossier pour fins de sélection pour la programmation 2025.

La date limite pour acheminer votre candidature est le 10 septembre 2023.

Le dossier (sur cd, dvd, ou fichier numérique) doit inclure:

- Les coordonnées et portfolio du ou des exposants;
- **Le titre et la description du projet d'exposition**
- Au moins 5 images numérisées d'œuvres faisant partie du projet d'exposition ou d'œuvres récentes, récentes dûment identifiées;

Vous pouvez acheminer votre dossier ou pour information :

Patrick Morency, coordonnateur culture et touristique
Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire de Montmagny
143, Saint-Jean-Baptiste Est, Montmagny, G5V 1K4
patrick.morency@ville.montmagny.qc.ca
418 248-3362, poste 2145

Veillez noter qu'aucun dossier de candidature ne sera retourné. Seuls les projets retenus feront l'objet d'une réponse.